

Image not found or type unknown



Congés payé CDD en fin de contrat ou pendant.

Par **ours polaire**, le **26/08/2015** à **22:00**

Bonjour, rnMon employeur ma dit que je pouvais prendre 1 semaine du 2/8/2015 au 8/8/2015 de congés en Aout(il avait un creux)alors que je suis en CDD.rnIl ma dit que je serais payer par Pro-BTP.rnHier alors que j'attendais toujours la feuille bleu de Pro-BTP a signer,il ma dit que je serai payer par lui et qu'il déduira la semaine de congé d'Aout à la fin de mon contrat. rnA t-il le droit ou est ce un moyen détourné pour ne pas me payer?rnCordialement.